



Le 5 novembre 2026

Décidons de la grève partout !

Augmenter le point d'indice maintenant !

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale appelle les salarié-es et les agent-es à se saisir de l'appel intersyndical et interprofessionnel du 5 novembre les questions de pouvoir d'achat et à décider collectivement de la grève dans tous les établissements !

Le coût de la vie explose : nous avons de plus en plus de mal à nous alimenter correctement, à pouvoir nous déplacer même pour aller travailler, nous loger, cet hiver un grand nombre d'entre nous aurons du mal à nous chauffer...

...et le gouvernement veut faire 54 milliards d'économies sur le salaire des fonctionnaires, les services publics et les prestations sociales ! C'est insupportable !

CE QUE LE GOUVERNEMENT REFUSE AUX AGENT-ES, IL LE CONCÈDE AUX PLUS GRANDES ENTREPRISES :

→ Pour les agent-es public-ques, la facture tombe : le point d'indice, gelé depuis juillet 2023, le restera en 2027. Dans le même temps, la contribution exceptionnelle des très grandes entreprises sera ramenée à 5 milliards d'euros par an, contre 8 milliards jusqu'ici. Ces 3 milliards d'euros d'impôt en moins pour les grands groupes sont auraient pu être mis à contribution.

→ Et il faut rappeler :

- les 211 milliards d'aides publiques, d'allègement et d'exonérations de cotisations sociales par an qui nous manque fortement aujourd'hui dans nos services et pour nos salaires
- les 61 milliards de dividendes versés aux actionnaires au deuxième trimestre 2026
- que 10 % des personnes les plus riches détiennent 50 % des richesses !

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT NOUS PARLE DE SACRIFICES, IL OUBLIE QUE LEUR POLITIQUE NOUS IMPOSE UNE TOUT AUTRE RÉALITÉ :

- Depuis février 2017, la valeur du point n'a progressé que d'environ 5 %, quand l'inflation cumulée devrait atteindre 24 % fin 2026 : le point a perdu 15,62 % de son pouvoir d'achat.
- Le SMIC ne permet plus de vivre dignement.
- Le salaire de nombreux personnels commence et stagne en dessous du SMIC : depuis la hausse du SMIC du 1^{er} juin, le traitement de 862 000 agent-es n'atteint désormais le SMIC que grâce à une indemnité différentielle
- Les qualifications sont de moins en moins reconnues : la smicardisation de la fonction publique touche près d'un agent-e sur sept, elle attaque toute la catégorie C et la catégorie B. En janvier, à la prochaine hausse du SMIC, les débuts de la catégorie A seront aussi sous le SMIC !
- L'inégalité salariale entre les femmes et les hommes est toujours une réalité.
- Les progressions de carrière se tassent, et de fait l'ancienneté, pourtant synonyme d'acquisition d'expérience, n'est plus.

→ De plus en plus de primes dépendant de la fonction, que l'on perd si l'on change de poste et qui ne comptent pas pour le calcul du montant de la retraite.

ALORS QUE LA CGT REVENDIQUE UN SALAIRE MINIMUM (SMIC) À 2 200 EUROS DANS LA FPH, VOILÀ LA RÉALITÉ DES PRIX !

- Le salaire d'un Agent des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ, catégorie C) se situe au recrutement à 1 801 €
- Le salaire brut d'une aide-soignante (AS catégorie B) commence à 1 836,20 €
- Le salaire brut mensuel d'un infirmier en soins généraux (IDE, catégorie A) débute à 1 944,50 €

NOUS AVONS TOUTE LÉGITIMITÉ À EXIGER LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ET DU POINT D'INDICE DONT NOUS AVONS BESOIN ET QUE NOUS VALONS !

- Augmentation du point d'indice pour le porter à 6,50 euros
- Reconnaissance des qualifications
- Amélioration des carrières sans quota
- Égalité salariale femmes-hommes

LA CGT REVENDIQUE DES SALAIRES EN LIEN AVEC LE NIVEAU DE QUALIFICATION

- Non diplômé-e - SMIC : 2 200 €
- BEP-CAP - 1,2 x SMIC : 2 640 €
- BAC - 1,4 x SMIC : 3 080 €
- BTS-DUT (BAC +2) - 1,6 x SMIC : 3 520 €
- Licence (BAC + 3) ; 1,8 x SMIC : 3 960 €
- Master (BAC +5) - 2 x SMIC : 4 400 €
- Doctorat (BAC + 8) - 2,3 x SMIC : 5 060 €

Nos métiers, nos missions ont de la valeur

En scannant le QR Code ci-contre, vous pouvez évaluer ce que vous auriez comme salaire actuellement sans le gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 et sans indexation des salaires sur les prix :

